



Les interférences entre la Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'Œuvre

Pierre Lefèvre, Philippe Bonnin, Alain Blondel, Vladimir Kalouguine

► To cite this version:

Pierre Lefèvre, Philippe Bonnin, Alain Blondel, Vladimir Kalouguine. Les interférences entre la Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'Œuvre. [Rapport de recherche] 313/85, Ministère de l'urbanisme, du logement et des transports / Secrétariat de la recherche architecturale (SRA); Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette. 1985. hal-01891063

HAL Id: hal-01891063

<https://hal.science/hal-01891063>

Submitted on 9 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ECOLE D'ARCHITECTURE DE PARIS - LA VILLETTE

144 Rue de Flandres - PARIS 75019

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE COLLECTIVE : LES INTERFÉRENCES ENTRE
LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ET LA MAÎTRISE D'OEUVRE.

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DES TRANSPORTS

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

Secrétariat à la Recherche Architecturale

Subvention de recherche du 5 décembre 1984 (d'un montant de 40.000 Frs T.T.C.)

Programme de Recherche Pluriannuel intitulé : La Maîtrise d'Ouvrage Collective

Rapport de Recherche 1984 :

" Les interférences entre la Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'Oeuvre "

Responsable scientifique : P. LEFEVRE

LA MAITRISE D'OUVRAGE COLLECTIVE : LES INTERFERENCES ENTRE
LA MAITRISE D'OUVRAGE ET LA MAITRISE D'OEUVRE.

Philippe BONNIN .

La diffusion de la maîtrise d'ouvrage collective pages 1 à 14.

Vladimir KALOUGUINE .

Une démarche directrice . J'aime.J'aime pas. pages 15 à 20.

Pierre LEFEVRE.

Le suivi collectif du chantier. pages 21 à 26.

Alain BLONDEL. .

Pratique interactive et enseignement. pages 27 à 35.

Ce compte-rendu de recherche s'inscrit dans un programme de trois années. La première phase a donné lieu à une présentation approfondie de trois cas de maîtrise d'ouvrage collective. La troisième phase donnera lieu à une réflexion de synthèse sur les questions nouvelles issues des processus participatifs.

La deuxième phase est l'occasion de faire le point du déroulement récent des cas considérés.

La réflexion porte sur trois formes d'extension de la maîtrise d'ouvrage collective :

1) Les méthodes de travail avec les habitants mises au point par le groupe très motivé de Cergy-Vignes blanches peuvent-elles s'appliquer à une population usuelle ?

Ph. Bonnin montre qu'un groupe militant et donc coopté met beaucoup de temps à trouver un équilibre entre l'expression des aspirations particulières souvent disparates sinon divergentes et l'élaboration d'un programme de vie et d'un consensus général. Le poids et la signification donnés aux activités mises en commun varient selon les individus souvent même à l'intérieur d'un foyer.

La maîtrise d'ouvrage collective se joue sur la définition d'une "économie du voisinage", tant sur le plan relationnel que sur le plan matériel. Aux Basses-Roches une douzaine de familles ont dû s'accommoder de vivre dans un petit collectif faute d'avoir les moyens de faire construire des maisons individuelles. Malgré sa différence de nature à l'origine la maîtrise d'ouvrage collective induit là aussi une gestion collective de quelques locaux communs, des moyens de chauffage, des économies d'énergies et d'une façon générale des décisions mettant en cause l'organisation collective des espaces.

L'observation comparative des groupes de Conflans Ste Honorine et de Cergy-Vignes blanches laisse déjà penser qu'une même méthodologie est validée dans deux cas de figure totalement différents de par leur origine.

2) On a vu qu'un temps souvent considérable était consacré à la constitution "spontanée" d'un groupe d'habitants pour trouver un consensus. L'extension d'une pratique collective de l'habiter peut être grandement facilitée par le recours à des méthodes d'identification.

C'est avec ce souci d'économiser le temps des prises de conscience heureuses ou malheureuses que V. Kalouguine a eu l'idée d'expérimenter un questionnaire-photo auprès des habitants candidats à la maîtrise d'ouvrage collective. Le choix de paysages ou d'ambiances ressenties comme désirables et le commentaire qui s'en suit permet à chacun de se situer plus rapidement. La personnalisation s'effectue à partir d'un travail sur le non-dit; il porte sur des satisfactions immatérielles d'ordre symbolique ou imaginaire, au-delà des seules préoccupations pratiques ou relationnelles. Il s'agit d'un tout autre plan de satisfaction mais qui n'en est pas mineur pour autant. C'est à partir des choix opérés que pourront se former des groupes d'affinités qui deviendront des groupes de voisinage.

Au moment du passage du rêve à la réalité les désillusions et les changements d'appréciation seront moins douloureux si tout au long du processus, l'attente de l'"indicible" aura été mieux perçue et mieux prise en compte.

3) En aval du projet, au moment de la réalisation, on peut mesurer en quoi la maîtrise d'ouvrage collective peut continuer d'influer sur la conception architecturale. *Selon Pierre Lefèvre*

Conflans Ste Honorine on constate deux types de différenciation architecturale résultant du mode de production choisi.

Le libéralisme municipal induit une hétérogénéité architecturale en favorisant la cohabitation de maisons modélisées réalisées par des pavillonneurs locaux et nationaux, et de maisons personnalisées réalisées par des entreprises respectueuses de la morphologie originale de chaque maison.

Une autre source de diversification découle d'une différence de comportement selon les habitants.

Les uns ont recherché la précision des bordereaux de prix détaillés, d'autres ont préféré juger et se confier à une entreprise générale au seul vu de ses prestations d'ensemble.

Dans le premier cas les habitants vont se préoccuper de contrôler l'exécution stricte des plans. Dans le second cas, ils vont au contraire demander des modifications et en tous les cas accepter les changements conseillés par l'entreprise qui s'efforce d'adapter l'originalité des plans d'architecte à son savoir-faire propre.

Apparaît au travers de ces choix possibles et de la variété des attitudes tout un nuancier d'intervention pour l'architecte. Des habitants exigent une présence forte; d'autres au contraire cherchent à la réduire. Parmi ces derniers, on en trouve qui regretteront à posteriori l'absence d'une cohérence architecturale pour l'ensemble du quartier.

La voie de la facilité n'est pas celle qui donne les meilleurs résultats; or aujourd'hui la juridiction semble interdire aux élus l'appel conjoint à la participation des habitants et à la cohérence architecturale.

Une réflexion devrait être menée sur les moyens juridiques de préserver et l'une et l'autre.

4) Soucieux de mettre à profit les retombées pédagogiques de nos travaux dans l'enseignement de l'architecture, nous nous heurtons au paradoxe suivant : l'instance pédagogique résiste au réel alors que le réel est demandeur d'une pédagogie de l'architecture...

Plus les études d'architecture circonscrivent leur objet et leur spécificité, plus elles s'écartent d'une confrontation au réel sous prétexte que celui-ci donnera lieu à des travaux soit trop naïfs, soit au contraire trop sociologiques.

L'expérience des jurys montre qu'un certain nombre d'étudiants aux prises avec la complexité interactive de la maîtrise d'ouvrage collective se perdent dans une analyse documentaire tous azimuts qui s'avère trop lourde et sans objectif. Par exemple, l'accumulation des observations piquées dans les rapports d'expériences ne débouche généralement que sur un inventaire indigeste de principes généraux mais sans impact réel.

Une condition essentielle au succès d'un travail d'étudiant s'avère être la confrontation effective et réitérée avec des partenaires réels, dont les futurs habitants ou utilisateurs du lieu projeté sont les plus déterminants.

Des étudiants par timidité ou indolence, ne réussissent pas à entrer véritablement en contact, ni avec les utilisateurs potentiels, ni avec les partenaires institutionnels du projet visé ou simulé. Ils tombent vite alors dans le piège d'une participation alibi; celle-ci est sensée remplacer le rôle du concepteur, ce qui conduit l'étudiant à s'abstenir de se prononcer en quoi que ce soit: le plan masse et parfois même le choix du site, le programme, puis la définition architecturale sont laissés aux bons soins d'une créativité collective à venir. Pour remplir le vide du présent, l'étudiant se rabat sur la confection de documents pédagogiques préalables. Le projet se transforme en élaboration théorique d'une école populaire d'architecture.

A. Blondel présente des travaux d'étudiants qui ont évité tous les dangers pré-cités, parce qu'ils réussissent à entrer dans le vif du sujet en relation constante avec des partenaires réels. On observe dans ces exemples que les partenaires d'un projet qui n'est au départ que simulé vont très vite se prendre au jeu, découvrir l'architecture, découvrir l'intérêt d'un travail collectif en la matière et finalement contribuer d'une façon décisive à la consistance et à la qualité du travail de l'étudiant. Le futur habitant renvoie implacablement le futur architecte à ses responsabilités professionnelles. L'étudiant est contraint de proposer, d'illustrer, de concrétiser le projet. Une pédagogie de l'architecture vient nécessairement nourrir le travail général de programmation. Les médias auxquelles recourt l'étudiant s'avèrent parfois d'une grande originalité. Ils varient selon son tempérament et porteront plutôt sur les aspects techniques, psychologiques ou sociologiques. C'est l'usage qu'en font les divers partenaires qui en révèle l'intérêt et aussi les limites.

Il est surprenant de constater que des expérimentations menées par des individus et dans des contextes totalement indépendants aboutissent parfois à des observations convergentes et contribuent à conférer aux travaux menés un caractère véritablement scientifique.

Philippe BONNIN

I AVANCEMENT DE L'ETUDE

Lors de la précédente étude menée par l'équipe, j'avais tenté de donner un premier aperçu de l'opération de "Cergy-vignes blanches", ses caractéristiques techniques et son calendrier, en décrivant les grandes lignes de la constitution du groupe, du projet et des problèmes de surcoût éventuel de la participation. J'avais indiqué le type de matériel d'observation recueilli, qui s'est amplifié depuis, et les axes d'analyse qu'il me paraissait souhaitable de développer par la suite, si les moyens en étaient réunis.

J'ai poursuivi et développé cette observation depuis. Il me paraît donc opportun d'en faire le point maintenant, si possible de manière plus précise, d'en donner une description plus fine, et, dans la perspective d'une troisième phase à cette étude, de proposer d'ores et déjà les points précis sur lesquels je ferai porter l'analyse des matériaux recueillis durant la première et la deuxième phases d'étude, lorsque leur décryptage et leur traitement, déjà entamés, auront pu être achevés.

Pour être plus précis, mon observation s'est dédoublée: en sus de l'observation sur l'opération de Cergy-vignes blanches, que j'appellerai "opération A" pour simplifier, j'ai ouvert une autre observation longitudinale, sur un petit collectif qui s'insère dans l'ensemble des "Basses Roches" à Conflans Sainte-Honorine décrit pour ses autres aspects par P.Lefevre. Je l'appellerai "opération B".

Cette opération., toujours en P.A.P.-accession, présente l'intérêt de réunir des ménages de milieux socio-culturels très modestes d'une part, et de faire intervenir une S.C.C. d'autre part, à l'initiative d'une municipalité.

On ~~con~~^{vo}re donc là probablement les deux extrêmes du champ de la participation apportant autant d'enseignements l'un que l'autre, dont nous tenterons de dégager autant les similitudes que les différences.

La seconde opération, en effet, qui représente sans doute le type de celles qui se développeront le plus dans les prochaines années, réunit un milieu populaire, mais ne saurait constituer un laboratoire où les questions soient poussées à l'extrême. La première, par contre, groupe des personnes dont certaines sont plus à l'aise économiquement et culturellement, mais ne sont pas des privilégiées pour autant (prêts P.A.P.). Ce n'est pas non plus un groupe fermé de copains, comme on l'entend dire parfois, puisque la moitié du groupe a été recruté par petites annonces dans la presse locale, de la même manière que pour la seconde opération. Les gens s'y sont par contre risqués à une remise en question quasi-systématique et très poussée de toutes les questions soulevées par une opération, ce qui représente une situation expérimentale exceptionnelle et très riche d'indications. Donc, je m'attacherai plus à esquisser les remarques et les premières réponses que l'on peut apporter aux questions posées, en m'appuyant sur mes enquêtes et observations passées, ainsi que sur celles qui ont été poursuivies pour cette étude. Pour ce faire, je décrirai les éléments de départ, la situation propre et les premiers développements de deux opérations, en soulignant les réflexions qu'elles suggèrent, que nous reprendrons par la suite de l'étude.

II - OPERATION A

. Caractéristiques et intérêt

Précisons tout d'abord que cette opération fut montée par les ménages eux-mêmes, sans l'aide d'un maître d'ouvrage patenté. Certes, le milieu socio-culturel auquel appartiennent la plupart des membres de ce groupe d'habitat est relativement élevé (la plupart des personnes qui travaillent sont employées comme cadres), même si leur niveau économique rapporté au nombre de parts est plus moyen, et leur ouvre donc droit aux prêts sociaux P.A.P. (l'ensemble du groupe compte 19 enfants pour 15 adultes, constituant 9 ménages, et construisant 10 logements ; l'un des ménages n'ayant pas d'enfants, l'ensemble des autres se situe donc nettement au-dessus de la moyenne nationale de ce point de vue).

Cette situation, loin d'être paradoxale ou de constituer un inconvénient, est intéressante à plus d'un titre. D'abord, il n'est pas étonnant que ce type d'opération réunisse des personnes possédant un bagage culturel élevé : la complexité des problèmes, questions et démarches liées à une construction ne peut être assumée sans une certaine capacité d'analyse et de résolution qui n'est pas le lot commun. Seule une relative confiance dans les capacités réunies, ou un minimum de connaissance des processus de la construction sont à même de permettre aux futurs habitants de dépasser les craintes ressenties devant cette aventure, et que l'on retrouve dans toutes les catégories sociales.

Par ailleurs, cette absence d'aide des ménages concernés par un maître d'ouvrage patenté nous permet d'une part de mesurer comment s'expriment, se développent et se confrontent sans " biais " les demandes des dits ménages, d'autre part de cerner les principales difficultés auxquelles un groupe de famille livré à lui-même est confronté, celles qu'il surmonte facilement et celles où une aide appropriée lui aurait évité déboires ou perte de temps.

. Point de départ et constitution du groupe.

1979

Un premier groupe de 10 familles se réunit. Leur premier travail

organisé consiste en une tentative d'éclaircissement et d'analyse des objectifs visés par chacun au travers de la construction autonome d'un groupement d'habitat. Cet exercice fait évidemment suite à une série d'entrevues, de réunions, de discussions, de relations amicales et de voisinage au cours desquelles s'est formé le projet. Notons qu'à cette époque, si quelques uns des membres de ce groupe de départ connaissent l'existence du MHGA et des "groupes d'habitat autogérés" qui le composent depuis un peu plus d'un an, la presse se fait encore assez peu l'écho de cette formule d'auto-promotion, peu répandue et peu connue. L'idée qui germe alors, et que certains ménages proposent à d'autres, rencontre une aspiration latente, une demande enfouie.

La presse quotidienne se fait l'écho des désirs bien connus, presque des poncifs, en matière d'habitat, et qui pourtant s'expriment de manière paradoxale : chacun aimerait avoir son chez-soi bien indépendant, souffrant d'un minimum de nuisances (visuelles, phoniques) et berce le rêve du pavillon familial qui synthétise en une image idyllique toutes les vertus du songe. Dans le même temps est dénoncée l'inhumanité, l'insécurité, l'anonymat de la ville, le désert des banlieues aux tristes alignements des "Sam'suffit". Ce ne sont là que des images certes, mais qui disent fort bien les deux axes apparemment contradictoires des aspirations les plus générales.

Ce ne sont ni plus ni moins que celles-là que l'on retrouve à la racine du travail du groupe sur ses objectifs, à cette différence près qu'elles y sont plus réfléchies, analysées, et n'y apparaissent plus comme opposées mais complémentaires. Cette phase de travail qui est supprimée dans une organisation purement technique de la construction est donc d'un grand intérêt, exprimant des demandes très communes, tout du moins à cette classe des accédants à la propriété. Certes, dans leur formulation présente, elles choquent assez fréquemment soit les personnes appartenant aux couches sociales

les plus modestes, pour qui la revendication d'un simple logement décent à un coût supportable est la revendication première, envahissant le champ d'investissement psychologique, soit les couches supérieures de la classe moyenne et de la petite bourgeoisie dont les revenus plus conséquents, et conçus comme la rétribution stricte d'un mérite personnel, introduit des fractures dans la conception et la pratique des rapports sociaux, masquant l'interdépendance des individus au sein d'une société.

Pour résumer l'analyse du groupe sur son projet initial, il est possible de l'exposer selon deux axes : un projet social d'une part, et un projet matériel et spatial d'autre part, conçu comme le moyen de réaliser le premier, au travers donc d'une forme d'habitat mieux adaptée.

. Le projet social lui-même peut être détaillé selon trois niveaux :

- La vie familiale est considérée comme la base du projet, à protéger, préserver, respecter dans son indépendance, son espace, sa liberté de mode de vie et d'éducation des enfants en particulier. Le projet est donc radicalement non-communautaire, en même temps que le niveau suivant vient précisément tempérer les travers et inconvénients d'un individualisme outrancier, où l'indépendance personnelle et familiale engendre le plus souvent la solitude, l'inquiétude, parfois même la dépression ou le désespoir.

- La vie d'un groupe de voisinage faite de relations amicales et chaleureuses, d'inter connaissance et d'entraide matérielle ou morale, apparaît alors susceptible de rompre l'étouffement de la personne dans la famille, d'élargir sa sphère familiale. Les premiers bénéfices en reviennent aux enfants et aux femmes, et permet à ces dernières d'envisager plus sereinement le moment où ils quitteront la cellule parentale. Une éducation des enfants plus ouverte et épanouie est un thème central et très fréquent de ces projets. Y répond au niveau des adultes l'aspiration à offrir autant qu'à profiter des compétences de chacun, des violons d'ingres, à échanger réciproquement une entraide

quotidienne matérielle ou même financière si nécessaire. Le partage de ces expériences et la solidarité y sont conçus comme un enrichissement pour tous, permettant d'envisager des projets communs, internes ou externes au voisinage, comme un accroissement des possibilités individuelles. Le premier but fixé est évidemment la gestion commune de l'habitat, souhaitée la plus juste et égalitaire possible.

Les membres du groupe ont conscience du temps nécessaire pour que s'élabore, se précise, s'affine et se corrige un projet de ce genre.

Au-delà du choix des voisins et du développement d'une ambiance de voisinage chaleureuse, l'ensemble des ménages pense également qu'une certaine ouverture vers l'extérieur, vers le quartier est indispensable pour ne pas créer un groupe auto-suffisant, et que les engagements de chacun à l'extérieur (associatifs, militants, religieux, politiques), éventuellement partagés à plusieurs est une composante essentielle de l'équilibre du projet.

. Le projet spatial, quant à lui, tente de préciser les moyens à mettre en oeuvre, d'imager les souhaits de ces ménages. Avant tout, et même si le rêve persistant du pavillon qui exprime la volonté d'indépendance de la famille demeure latent et premier, ils prennent rapidement conscience de son " coût d'exploitation " et d'entretien élevé, des possibilités importantes d'économie et donc de services supplémentaires qu'offre le regroupement de type urbain. La construction, pas trop onéreuse et néanmoins de bonne qualité, d'une architecture à la hauteur des ambitions du projet, devrait être implantée à une distance raisonnable des équipements scolaires et de loisirs, du quartier central, d'un accès facile. Le souci d'économie se manifeste également dans le souhait d'intégrer les énergies nouvelles, " douces ", le solaire, dans un chauffage collectif contrôlé par logement.

7

Le principe général de l'architecture du bâtiment devrait articuler les logements prévus à un ensemble de parties communes. L'appartement familial, bien isolé phoniquement, ayant ou non un accès direct au sol et à l'extérieur selon les désirs, pourrait avoir plusieurs niveaux, et le cas échéant une terrasse. Chaque personne, ou chaque composante de la famille, devrait y disposer d'une pièce propre et si possible d'accès indépendant. Les logements ouvriraient sur un jardin collectif, même si une marge de débordement de chacun devant chez lui peut se comprendre. Ce jardin ouvert ou fermé à l'extérieur selon les conceptions, serait à la fois un terrain de jeu des enfants, d'agrément pour les adultes, et pourrait comporter un jardin potager.

Enfin, les logements de chacun s'articuleraient avec les parties communes, souhaitées en quantité consistante : d'une part, le regroupement de services tels que garages, ateliers, buanderie, garage à vélo, cave... D'autre part, une salle polyvalente ou des salles permettant les réunions (ne serait-ce que pour la gestion de l'habitat), les jeux des enfants, les fêtes qui dépassent le cadre d'un logement, mais aussi des chambres d'hôtes permettant d'accueillir au moins les amis sans construire une pièce supplémentaire par logement.

Les familles, conscientes également que leur rassemblement constituait de fait un petit groupe social, et que tout groupe social a ses règles internes, oscillait entre un principe de prééminence des choix et décisions majoritaires sur les volontés individuelles, ou le principe d'une indépendance totale de chacun par rapport à ces décisions, une non-obligation d'engagement. La question n'est pas le temps dans cette première phase, d'être résolue, car la tendance coopérative qui se faisait jour possédant sa propre dynamique qu'il n'est pas aisé de contrôler certains la poussèrent jusqu'à un idéal communautaire divergeant d'avec les principes de départ et fit se disperser le groupe.

En tout état de cause, l'enseignement qu'il me paraît nécessaire de faire ressortir de cette phase de travail du groupe, c'est que lorsqu'un nombre similaire de familles seront réunies, avec un budget-temps suffisant pour développer pleinement la participation, elles auront tendance à générer ce type de programme général (celui qui précède peut être considéré comme un maximum, ou peu s'en faut). C'est ce que j'ai pu vérifier tant dans l'autre opération décrite, que dans les multiples que j'ai analysées par ailleurs.

Evidemment, si l'hypothèse n'est pas proposée, ou si l'indication inverse est marquée au départ (obligation urbanistique pavillonnaire dans la zone, prêts plus avantageux en individuel, pré-décision arbitraire par l'architecte ou l'opérateur d'une opération en maisons individuelles) il serait fort étonnant que ce genre de programme soit développé par les habitants.

. Deuxième phase du groupe

1980

Mais les problèmes pratiques de logement demeurent cependant, et un nouveau groupe se reforma l'année suivante à partir de quatre des familles du précédent, auxquelles se joignit une mère célibataire. Le projet en soi, et dans les deux grands axes exposés précédemment, n'était pas fondamentalement modifié, mais prenait immédiatement un aspect plus pragmatique : " uniquement économique " diront certains d'entre-eux, par rapport à une " surenchère illusoire du collectif " qui avait caractérisé le moment de la rupture. Néanmoins, il faut remarquer qu'au fil des réunions, et après que le groupe ait recruté par petites annonces quatre autres ménages, ils sont revenus pour l'essentiel au programme de départ exposé plus haut de manière concrète et réaliste, en prenant garde de ne pas le dépasser. Par rapport à une enveloppe des financements possibles pour chaque ménage, un budget global limité obligeait à définir les priorités de chacun dans ce qui pourrait être réalisé. Parmi ces priorités, on peut citer la réalisation du projet social, la rupture de la solitude des

immeubles classiques pour une vie de voisinage ; la recherche des économies d'énergie, du chauffage solaire en particulier ; la qualité de l'espace et de l'architecture ; enfin, la disposition d'un logement plus grand (surtout pour ceux qui habitaient en appartement H.L.M.).

Par ailleurs, ayant visité quelques réalisations semblables, les familles avaient été séduites par certains des aspects de l'une d'elles, avaient discuté avec l'architecte, qui y habite de plus, et le convoquèrent rapidement à une 1ère réunion. (27.9.80). Au cours de celle-ci fut immédiatement défini un mode de rémunération de l'architecte convenant aux deux parties : il serait rétribué à la vacation par réunion, en attendant de s'engager réellement dans un projet sur un terrain précis, les montants déjà versés étant ensuite déduits des honoraires proprement dits, forfaitarisés à partir d'un pourcentage sur le coût d'objectif au mètre carré construit.

Ce point éclairci, le travail se poursuivit par l'exposé des points positifs (et négatifs) selon lesquels chacun jugeait le bâtiment visité, où réside l'architecte : en particulier, la disposition générale des logements par rapport aux locaux et au jardin commun, les accès multiples, les terrasses, la séparation des parties adultes et enfants dans le logement, la communication entre cuisine et séjour, le style simple et presque trop sobre de construction rationnelle et économique...

On remarquera néanmoins que le type d'accord conclu, en conservant aux habitants la possibilité de donner ou non suite en signant un contrat avec l'architecte le moment voulu, présentait en sus l'avantage de faire assister celui-ci aux discussions préparatoires de programmation (et de le rétribuer pour cela), s'assurant ainsi qu'il puisse se référer autant à l'esprit qu'à la lettre du programme. En engageant financièrement les familles, même de manière minimum, cette situation valorisait leur travail et soudait le groupe autour d'un objectif, d'un projet. Pour l'architecte, en même temps, c'était une façon d'engager l'affaire.

. Choix de la méthode

Une question d'importance se fit alors jour, sur la manière de procéder, la méthode. Le groupe ayant été jusqu'à maître de son destin, souhaita le rester, et que la procédure de travail soit définie par lui-même et non par l'architecte, craignant sans doute que l'emprise du professionnel ne le fisse dévier une fois encore de son objectif. Le groupe commença donc de définir lui-même son programme précis, comme bon lui semblait. L'architecte, qui n'en était pas à sa première opération du genre, se prêta au jeu : il assistait et notait les éléments surgis des réunions, sans les conduire. Une bonne partie du programme fut ainsi élaborée. Néanmoins, la confiance s'étant établie sans doute, le groupe demanda à plusieurs reprises des conseils méthodologiques à l'architecte, que celui-ci offrit sous forme de proposition souple plutôt que d'obligation, et que le groupe suivit plus ou moins à sa guise. Nous reviendrons sur ce point de la méthode par la suite. Car il serait peu utile, fastidieux peut-être, et trop long sûrement, de poursuivre par le menu, tout le récit des méandres et des circonvolutions du travail de ce groupe. Les paragraphes qui précèdent suffisent à en montrer les caractéristiques principales, l'ambiance et l'esprit.

Une dernière remarque s'impose cependant, qui tient à la durée très particulière sur laquelle s'est inscrit ce groupe laboratoire, et qui ne peut donc être comparée à celle d'un projet lambda, même participatif : le but poursuivi est posé beaucoup plus loin.

Entre la première formulation de l'idée d'une construction et la fin du chantier ou l'entrée dans les lieux (probable en 1985, puisque les 2/3 des travaux sont effectués actuellement) cinq années se seront écoulées. Ce laps de temps peut paraître exorbitant à un professionnel, mais il faudrait avant tout préciser de quel délai l'on parle, quel en est le contenu effectif, à quels autres on le compare.

11

Lorsqu'un ménage entame une phase de recherche pour l'achat d'un logement déjà construit, il est généralement en passe de terminer une autre phase, d'épargne, qui lui aura permis de constituer un pécule faisant face à "l'apport personnel" et aux frais annexes encourrus, et lui ouvrant droit à des prêts principaux ou complémentaires. Dans le cas d'un plan d'épargne logement, cette phase dure donc depuis 4 années et fut initiée par une décision vague d'accession.

Par contre, dans le cas qui nous occupe ici, cet apport n'est pas toujours déjà constitué, et la phase d'épargne peut se confondre avec ce délai long. Psychologiquement, la situation est fort différente du point de vue de l'habitant.

D'autres différences sont à souligner. Un professionnel n'estime entamée une opération que lorsque des fonds conséquents ont été engagés, ou bien qu'une promesse de vente sur un terrain aura été signée. Or, en l'occurrence, ce groupe a travaillé plus de trois ans avant d'acheter un terrain et d'engager des sommes importantes. Ce sont donc (en incluant la construction) les trois années suivantes qu'il faut comparer aux opérations habituelles, pour ceux que la rapidité hante plus que la qualité.

III OPERATION B

Notre second exemple s'intègre dans une opération municipale de plus grande envergure, comme cela est souvent le cas. L'opération est à la fois d'initiative municipale, et contrôlée de près par la commune. Elle s'inscrit donc dans la politique locale d'aménagement, et se veut un nouveau quartier, implanté en zone pavillonnaire mais à proximité de la gare et du centre-ville, en harmonie avec le voisinage. Le montage de départ est original : un lotissement sur parcelles étroites pour maisons de ville, très petit collectif ou habitat intermédiaire, selon l'initiative des habitants, avec une coordination urbanistique assurée par les services communaux. Dans ce but, un premier atelier d'animation

ouvert aux candidats a même permis à ceux-ci d'influencer la conception d'ensemble de l'opération (une centaine de logements), et de se réunir, à leur gré, en futurs groupes de voisinage en choisissant parmi les architectes proposés.

On trouvera donc ailleurs la chronologie, le récit et les remarques faites sur ce premier atelier, à caractère plus " urbanistique ", tels que les a notés le conducteur de cette phase, P.LEFEVRE.

Au sein de cette opération ont été définies trois types de parcelles, à l'implantation d'abord floue et négociable, ensuite plus précise jusqu'à l'acte de vente : parcelles doubles, simple ou demie parcelle, ces dernières étant regroupées en un lot et destinées à des familles de la commune ayant manifesté le désir (parfois par obligation économique), de construire un bâtiment collectif et non des maisons de ville ou des pavillons. Douze familles se sont ainsi réunies, avec l'aide d'un architecte. Quoi qu'elles se trouvent dans le même cadre de prêts P.A.P. que l'opération A, les milieux socio-culturels et économiques apparaissent moins favorisés. N'ayant pas voulu prendre la charge et la responsabilité totale de l'opération, les familles ont donc fait appel à une S.C.C. qui réalise la construction pour elles, et devient l'employeur de l'architecte à leur place, ce qui n'est pas sans conséquences. Un atelier s'est là aussi mis en place, mais sa durée de travail avant dépôt du permis de construire, fut prévue pour un maximum de 6 mois. Ceci ne permet évidemment pas d'examiner chaque question aussi profondément que le firent les familles de l'opération A, et que tous, ici, n'auraient pas forcément envie d'essayer, quoique certains, s'étant pris au jeu, manifestent leur plaisir à " essayer d'imaginer ce qu'on va vivre, dans quoi on va vivre ", avant que la machine administrative et technique ne se mette en route.

Mais autant l'avancement prononcé de l'opération A nous a permis de dégager dès à présent quelques éléments d'analyse, malgré les problèmes et retards de chantier dûs à des faillites d'entreprises en cascade, autant cette opération B, conduite pourtant beaucoup plus rapidement (si l'on se concentre sur le "petit collectif"), n'en est pour l'instant qu'aux appels d'offres, ce qui ne nous a pas encore permis d'effectuer le même travail.

Il faut cependant souligner l'intérêt d'une comparaison des deux opérations: elles sont conduites par la même équipe d'architectes, dans la même zone géographique, et présentent des similitudes quand à leur tailles, aux problèmes fonciers et urbanistiques...etc. Par contre, la différence fondamentale réside dans le type de population concernée. Autant la première peut-elle conserver un caractère d'expérience menée par un groupe apte à la prendre en charge, et auquel la méthode de travail est culturellement bien adaptée, autant la seconde s'inscrit-elle dans une situation d'habitat très populaire et très économique, pour une population absolument pas préparée à cette méthode. Elle peut constituer en quelque sorte un test de validité de la méthode développée à l'extrême raffinement par le premier groupe.

IV GRILLE D'ANALYSE

Les questions que l'on pourrait poser au matériel recueilli dans l'observation de ces deux opérations sont probablement innombrables. Certaines, qui ne sont pas dénuées d'intérêt, sont hors de portée du champ et de la durée d'une telle étude. C'est pourquoi nous nous proposons de centrer l'analyse ultérieure sur un ensemble de questions plus particulièrement pertinentes relativement au propos abordé, c'est à dire centrées sur le rapport architecte/habitant durant la conception:

- quelles sont les attentes de départ des habitants, tant par rapport à l'aide de l'architecte que par rapport au logement, telles qu'elles sont exprimées dans cette situation spécifique;
- comment, et par qui, est définie la méthode de travail, de conception;
- y a-t-il nécessité d'un travail pédagogique, sur quels points;
- le travail s'organise-t-il par groupes, en atelier ou par familles; quels en seraient les avantages réciproques;
- quelles techniques, quels "exercices" peuvent-ils être utilisés;
- comment s'opèrent les décisions au niveau du plan-masse, de l'implantation et des volumes généraux;

- comment se décident les fonctions et l'usage des espaces communs;
- comment les habitants peuvent-ils participer au dessin de leur propre logement;
- l'espace à bâtir est-il totalement dessiné, conçu, prévu, ou conserve-t-il des zones d'incertitude;
- comment se déroule l'opération après les phases de programmation et de conception?

On pourra ensuite s'interroger sur un découpage en phases de telles opérations, et sur leur contenu respectif. De même pourra-t-on tenter d'analyser et de décrire les rôles des différents acteurs de l'opération: architecte, habitants, opérateur et animateur éventuels, municipalité...etc, et surtout en quoi ces rôles sont modifiés par la situation particulière de la participation.

25 MAI 1985

J'aime - J'aime pas, démarche directrice

Toute recherche sur l'habitat ne peut éviter de prendre en compte de façon la plus large possible la somme des besoins tant physiologiques que psychiques des futurs utilisateurs.

Jusqu'ici, toutes les nombreuses politiques de recherche lancées sur ce thème ont toujours dit être désireuses de considérer cette somme de demandes souvent contradictoires pour en faire des traductions spatiales cohérentes et satisfaisantes pour leurs habitants. Et pourtant...

Le moins que l'on puisse dire est que les résultats ne sont pas à la hauteur des ambitions.

Il en sera ainsi tant que l'aspect mécaniste et fonctionnel des constructions sera pratiquement seul pris en compte, ou prédominera outrageusement, et que l'ASPECT JOUISSANCE du logement ne sera pas inclus comme paramètre au moins équivalent dans les études, puis la réalisation des multiples types d'habitat qu'il y a lieu de réaliser.

Ce terme de "JOUISSANCE" mérite développement.

L'aspect "valeur d'usage" du logement commence à être enfin utilisé dans la phase programmation; c'est une approche nécessaire et intéressante puisqu'elle va dans le sens de la prise en compte du rapport qualité-prix des différentes solutions envisagées.

Mais cette "valeur d'usage" ne suffit pas pour définir en profondeur la dimension "plaisirs ou déplaisirs" qui ressort de l'usage des multiples éléments composant le logement, son voisinage, son environnement ...

Il s'agit de se mettre enfin à l'écoute et l'étude des sensations que l'espace construit peut créer sur ses occupants, et non plus se dire que la faculté presque illimitée d'adaptation de l'être humain permet de lui proposer n'importe quel lieu et qu'il s'en "arrangera" pourvu que ce lieu fonctionne bien.

Il s'en "arrange" bien sur, mais à quel prix : récriminations, temps perdu, absentéisme, recherches sans fin sur les raisons de ces mécontentements, impayés, contentieux, ...

Le problème à résoudre se pose donc dans les termes suivants :

Comment faire se rejoindre deux parties qui s'ignorent alors qu'elles sont destinées à se compléter pour constituer un continuum homogène :

- d'une part, la multiple demande encore mal connue de multiples habitants revendiquant chacun un habitat sur mesure,
- d'autre part, les multiples réponses, bien réelles, chiffrées, situées, proposées par le marché de la construction, sachant que ce marché dispose d'un potentiel d'adaptation bien plus conséquent qu'il ne s'en doute lui-même.

.....

25 MAI 1985

Impossible, dit-on, pour des raisons de temps, de finances, d'immensité de la demande,. De plus, si la solution existait, cela se saurait !

Je dis par expérience, que c'est possible à condition de bien envisager la manière de s'y prendre et l'ordre d'intervention des gestes nécessaires.

En premier lieu, il s'agit de connaître la demande, donc de créer et mettre en place les outils qui permettront de la préciser.

Chaque composant de l'ensemble du bâti, véhicule une charge immatérielle et implicite: lucarnes, porches, baignoires... ne sont pas uniquement des assemblages fonctionnels de matériaux, mais sont porteurs aux plans culturels, poétiques, affectifs, de sensations et d'imaginaire.

Il est certes impossible d'établir pour chacun une liste exhaustive et définitive de toutes ces connotations, puisque par définition, chaque personne a sa perception personnelle des choses.

Mais il est plus porteur pour ce type de recherche d'utiliser des "paysages" intérieurs et/ou extérieurs, en ce sens que leur emploi permet de manier globalement, comme dans les sensations, plusieurs paramètres à la fois, y compris ceux qui ne sont que des impressions marginales et qu'il y a pourtant lieu de considérer.

Dans ces "paysages", c'est l'ambiance générale qui est fortement ressentie et qui prime sur les composants qui sont alors relativement interchangeables. Par contre les connotations les interractions, les nuances deviennent particulièrement palpables donc utilisables comme révélateurs des désirs et des nécessités objets de la recherche.

Il devient alors enfin possible de compléter le vocabulaire existant qui ne sait répondre qu'à des demandes traditionnelles et mécanistes, (surfaces, localisation, voisinage, aides au financement, appareillages...) émises par le candidat-habitant pour que puissent être prises en compte la part encore mal connue que constitue ces connotations, série d'oligo-éléments dont l'absence ou la présence colore pourtant intensément cette part importante de la vie humaine : habiter.

Faisons enfin surgir le dit et le non-dit de chaque candidat-habitant au travers de démarches rapides utilisant l'image, la vidéo, les prototypes juxtaposés, les logements innovants... tout en limitant l'usage des questionnaires pour les paramètres quantifiables; le but est d'obtenir une programmation plus complète de l'habitat souhaité, puisque auréolé de ses connotations immatérielles.

Alors seulement pourrait commencer en toute efficacité, la phase de "deuil" que comporte toute action de sélection, de choix entre de multiples variables; elle devrait, non pas évacuer le "crève-cœur" inévitable, mais l'atténuer, le compenser, grâce à

25 MAI 1985

la possibilité d'équivalences et/ou de hiérarchie entre les paramètres désirés qui ne peuvent évidemment tous être obtenus en même temps.

Il n'est surtout pas pensable d'évacuer cette phase transitoire, ce passage obligé où psychologiquement tout se joue entre l'utopie totale donc irréalisable, et le réel toujours insuffisant donc porteur d'insatisfaction.

Il faut . passer un temps mesuré, certes, mais intelligemment utilisé pour que l'envie du "plus" ne soit surtout pas tuée, et que l'adéquation la plus fine possible soit trouvée entre la situation financière du moment et la qualité optimale du logement obtenu, considéré à l'aune fondamentale donc prioritaire, des satisfactions physiques et immatérielles qu'il pourra procurer.

En deuxième lieu, il s'agit de savoir s'il existe des réponses industrielles au problème posé de cette façon.

Encore par expérience, je peux affirmer que oui.

Il n'est que d'envisager la multitude d'outils, informatiques entre autres, de procédés techniques, de variantes à chaque composant du bâtiment, d'aides financières, d'équipes compétentes mal ou sous-employées, qui sont disponibles et qui trouvent pourtant difficilement preneurs , pour affirmer que le problème n'est pas dans la création de ces multiples paramètres mais bien dans la manière de les porter à l'information du public.

Il faut sortir de la maladresse actuelle, du tâtonnement continu et généralisé par lesquels passent tous les intervenants dans l'acte de construire :

- l'habitant mécontent de ce qu'on lui propose, mais ne sachant pas réellement définir sa demande ni où s'informer,
- les industriels coincés face aux investissements à faire et ne pouvant prévoir s'ils seront justifiés,
- les multiples techniciens, décideurs, financiers du bâtiment et de l'industrie qui jouent leur rôle d'apporteurs d'idées et de prestataires de service, mais en redondance onéreuse les uns par rapport aux autres.

Ce gachis général prouve bien qu'il a un "chainon manquant" dans le processus global de la construction en FRANCE.

Prenons conscience qu'il se situe au niveau d'une programmation de la demande sur l'habitat qui devrait être détaillée, quantifiée, continue , et dont les résultats auraient à être diffusés le plus largement possible; cela permettrait une mine de réponses entre lesquelles pourraient jouer les lois habituelles de la concurrence.

Prenons surtout conscience qu'il est possible et nécessaire que ce ne soit pas aux objets de contraindre les manières d'habiter, mais bien à celles-ci de façonner leurs paysages.

.....

25 MAI 1985

Il ne s'agit surtout pas de décréter une enquête monumentale sur les phantasmes "socio-habitatoires" de chacune des personnes domiciliée en FRANCE. Son prix serait extravagant, sa durée trop longue, ses résultats constamment dépassés.

Au contraire, la détermination de ces multiples demandes quantifiables ou non, devrait se faire au fur et à mesure, à l'occasion de réalisations en cours comme à DOURDAN, VAUREAL, ECOUEN, ..., permettant ainsi d'affiner constamment les outils d'enquête conjointement avec les capacités de réponse des candidat-habitants.

La vérification, le contrôle de l'adéquation recherchée se ferait ainsi à petite échelle, selon une stratégie théorique mais une tactique bien concrète utilisant le bon sens et les réactions affectives des gens.

Il est possible d'avoir une approche relativement scientifique de la démarche en s'appuyant sur l'utilisation de la notion de plaisir-d'usage. C'est en effet un paramètre communément ressenti, relativement hiérarchisable et qui peut englober un éventail de sensations tout en conservant un nombre conséquent de nuances.

C'est là où l'informatique prend tout son intérêt puisqu'elle permet par son approche statistique, de laisser à chacun la possibilité de n'être pas limité dans ses propositions. Le logiciel existe, qui permet de gérer ce genre d'enquête comportant des réponses même très ouvertes et seulement ébauchées.

Rappelons que dans le domaine de l'habitat, ce sont justement les nuances d'appréciations qui importent, que ce sont elles qui forment la part principale des préoccupations des usagers, la personnalisation de chaque logement étant le résultat d'une accumulation de nuances.

Plus précisément, le premier débroussaillage prendrait la forme d'un questionnaire photo, parcouru en quelques minutes seulement; le fait même d'utiliser des photos, qui par définition suggèrent en même temps de multiples paramètres, thèmes, couleurs, matières, sensations, ... permet par leur choix judicieux, en croisant les possibilités de sorties de ces paramètres, de constater ceux qui sont dominants.

L'informatique permet instantanément d'en tirer des déductions prenant l'aspect des réponses type "astroflash", donc encore très globales. Pourtant, les réponses étant à base émotionnelles, donc profondes, cela permet de supposer qu'elles ne seraient pas remises en question par la suite, donc serviraient réellement de référence pour choisir entre plusieurs composants, celui qui véhiculerait le mieux l'irrationnel demandé.

La description du déroulement de cette phase et des étapes suivantes de la démarche proposée, a fait l'objet de rédactions séparées qui sont jointes à la présente note explicative; elles se déroulaient

25 MAI 1985

dans un contexte précis de participation, où les habitants devaient intervenir très en amont du processus global, dès la phase programmation. Elles datent de un ou deux ans, et des changements sur les détails ou les dépenses indiquées ont pu intervenir entre temps; par contre, le principe de leur imbrication et la logique des ordres d'intervention restent d'actualité.

Cela concerne la manière de prendre des choix de groupe ; les candidats-habitants, en confrontant entre eux les indications en " paquet" de la grappe de désirs traduisant leurs réactions émotionnelles personnelles, peuvent mieux manier, au long de ces nombreuses démarches collectives, ce qu'ils ressentent, hors de tout charabia technique souvent incompréhensible et toujours déformant. Ce serait là aussi l'occasion de pouvoir prendre des choix "irréversibles" puisque référencés pour une bonne part sur des réactions prenant en compte l'intuition profonde de chacun.

Un prolongement immédiat des résultats obtenus par la présente recherche serait de les considérer comme référence pour les confronter avec les 7000 normes et règlements qui encombrant et alourdissent le Batiment.

On peut penser qu'un tri pourrait se faire entre ce qui, parmi eux, serait incontournable car spécifique de raisons réellement majeures, de ce qui pourrait n'être envisagé que comme conseils qu'il serait possible de discuter .

L'innovation aurait également à gagner à cette mise à jour des références puisque de nouveaux critères de jugement lui permettrait d'intégrer les ressorts qui sont sa substance même.

Il reste à passer à l'application "in situ" en configuration réelle. L'appel d'idées lancé par le Plan Construction sur ce thème de "Conception et usage de l'Habitat" pourrait être l'occasion, pour la présente démarche, de contribuer à faire que l'habitant ne soit plus considéré seulement comme une entité fonctionnelle, mais puisse au contraire enménager avec toute une part de lui-même qui, bien qu'essentielle, n'a pour le moment pas droit de cité dans son propre logement.

.....

25 MAI 1985

Concrètement, la mise au point de la première phase de l'outil J'AIME-J'AIME PAS (J.J.P.) a été faite à l'occasion d'une opération de **construction** de logements neufs dans la périphérie immédiate de DOURDAN (opération du POTELET, 180 logements) menée par la Municipalité au travers de son atelier public l'A.D.E.A.U.) en Mars 1985.

Le questionnaire photos a été proposé aux quelques 60 candidats de cette opération; ils ont eu à faire 20 choix parmi 80 photos.

Cela a permis au travers du logiciel dont la disquette est disponible, de donner toute une variété de réponses générales sur les préférences de chacun concernant les postes :

- localisation du logement (rural, citadin, à l'écart ou non..)
- le confort, l'ambiance lumineuse, les couleurs
- les matériaux à utiliser
- et surtout les caractères relationnels et sociaux dominants.

Ces premières données , bien débarrassées de tout contexte culturel, ont été remises sous forme de lettre personnalisée donnant une description rapide des désirs inconscients, liste qui s'est avérée bien adaptée à la réalité mais pas encore assez détaillée dans les nuances.

Le temps a limité l'approfondissement de la démarche, car elle venait en ajout de celle qui avait été l'idée pour mener cette opération de DOURDAN et qu'il n'y avait évidemment pas lieu d'interrompre ou de compliquer.

Par contre l'intérêt soulevé par le principe même de la méthode JJP a été prometteur: chacun des participant a tenu à passer par le test qui ne leur prenait que 5 minutes environ d'attention à chacun et qui permettait à plusieurs de répondre simultanément.

La grille des réponses a permis de formuler une dizaine de phrases-concepts sorties sur un total de 80 avec toute une variété de combinatoire; jusqu'ici, sur 60 réponses, il n'est pas encore sorti deux lettres identiques.

Cette première mise au point est donc encourageante et confirme l'hypothèse de base ainsi que ses limites actuelles; il se confirme qu'il faut augmenter le nombre de photos donc de choix possibles, afin de diversifier encore les réponses ;

- Par contre, il est évident que le plaisir existe en permanence :
- lors de la consultation des photos, où chacun découvre qu'il ne fait pas les mêmes choix que ses proches , commence donc à se demander pourquoi et s'amuse à expliquer ses motivations;
 - lors de l'attente de sa lettre réponse pendant que l'ordinateur agit, lors de la lecture du résultat qui les fait s'étonner, s'interroger, comparer avec les réponses aux autres, et surtout réclamer plus de précisions.

Le JJP est donc bien l'outil développant la convivialité qui est la base même de toute démarche participative.

Son affinement fera l'objet de la troisième phase de la présente recherche.

.....

LES BASSES ROCHES A CONFLANS SAINTE HONORINE

Réflexions sur la suite du déroulement: le chantier. janvier - juin 1985.

PIERRE LEFEVRE - juin 1985.

Dans une première phase de recherche, nous avons constaté une interactivité permanente entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre collectives et cela tout au long du processus d'élaboration architecturale. Les développements les plus récents du projet de Conflans-Ste-Honorine montrent que l'interaction se poursuit pendant la durée du chantier. Le client maître d'ouvrage prend des décisions qui modifient encore l'architecture. Mais avant d'exposer la nature et les modalités de ces rebondissements, il est bon de rappeler brièvement l'ensemble du déroulement du projet, de son origine au moment présent.

1) Le rappel du déroulement de l'ensemble

- De janvier à mars 1983, une soixantaine de familles se réunissent à l'invitation de la-Mairie pour élaborer avec les professionnels un plan masse pour les Basses Roches, sur lequel ils situent les groupes de voisinage formés peu à peu entre eux.
- En juin 1983, la Mairie impose le plan masse dessiné par son urbaniste.
- En Mars 1984, les groupes de voisinage s'insèrent dans le nouveau plan masse que l'urbaniste ajuste au fur et à mesure des implantations individuelles ou groupées.
- D'avril à Juin 1984, les premiers dossiers de permis de construire sont instruits par la Mairie.
- En Septembre 1984, les habitants et leurs architectes procèdent au choix des entreprises.
- En janvier 1985, les travaux commencent.
- En juin 1985, plusieurs maisons sont habitées et d'autres sont en cours d'achèvement (l'emménagement est prévu pour l'été 1985).

2) Le jeu des rôles

Après la mise en place du projet par une équipe d'animation composée "d'architectes animateurs", on a vu que la Mairie reprenait la maîtrise d'ouvrage générale par la création d'une équipe d'aménageurs réunie autour de l'Adjoint à l'Urbanisme. Les logiques des uns et des autres se sont peu à peu exprimées.

La Mairie définit le cadre urbanistique et économique de la Z.A.C. des Basses Roches. Elle ^{se} dégage des responsabilités architecturales et constructives tout en réitérant des vœux concernant la création de groupements de voisinage et concernant l'appel aux entreprises locales.

L'aménageur : la S.A.R.R.Y. est très inquiète de ne pouvoir réaliser l'équilibre financier fixé par la Mairie et dans les conditions exigées, dont essentiellement deux :

- Le respect des prestations demandées par l'urbaniste, à savoir un traitement de grande qualité des espaces publics et de la voirie.
- La nécessité de se cantonner à une charge foncière compatible avec les possibilités modestes d'une partie des candidats à l'accession (les lots de 180 m²)

Les habitants n'ont plus que de rares occasions de se retrouver à l'échelle de l'ensemble du projet. Par ailleurs, le caractère formel et directif des réunions suscitées par la Mairie ne favorise guère les débats, ni les décisions collectifs. Le dialogue se limite à des questions posées à la Mairie et à l'écoute des réponses fournies. Pressés de réaliser, les habitants s'organisent à l'échelle des voisinages constitués pour ceux qui se connaissent déjà ou à l'échelle individuelle pour les nouveaux arrivés et rivalisent en terme de rapidité de réalisation au travers des échéanciers que leur proposent les professionnels retenus.

Les architectes, mis en concurrence auprès des habitants par la Mairie, comptent leurs clients. L'éclatement de la commande et ses particularismes dissuadent vite les architectes de consacrer du temps à une concertation inter-professionnelle.

3) Les incidences architecturales de la répartition de la maîtrise d'ouvrage

Le libéralisme architectural municipal conduit inévitablement à une hétérogénéité des styles et des qualités de prestations. Le voisinage sur le chantier du squelette métallique d'une maison Phoenix et d'une charpente traditionnelle en bois massif arrimée aux murs et parpaings; d'une architecture contemporaine, mais originale de par ses jeux de volume et d'un pavillon ^{stéréotype} "pseudo Ile de France" sorti droit d'un catalogue commercial, suscitent des interrogations et parfois des avis contradictoires.

La S.A.R.P.Y. a certainement contribué à cette hétérogénéité architecturale par sa hâte compréhensible à utiliser tous les canaux commerciaux possibles.

L'aménageur a multiplié les contacts auprès des filières commerciales habituelles locales et nationales pour éviter le risque de garder des lots invendus trop longtemps. Enfin, afin de limiter, voire de supprimer les frais financiers, la

S.A.R.R.Y. a retardé l'engagement des travaux de voirie jusqu'à ce que tous les lots trouvent acquéreur; en particulier, les lots de 300 m² destinés à équilibrer l'opération.

Sur le site, une architecture procédant d'une concertation de voisinage et une architecture issue d'un choix de consommation individuel cohabitent avec plus ou moins de bonheur. La structuration urbaine amenée par le plan masse ne réussira probablement pas toujours à réunifier l'ensemble architectural; les lots de 300 m² créent de véritables trous dans l'organisation des espaces que viennent souvent souligner les disparités architecturales. Par contre, les groupements de voisinage, grâce à leur architecture marquée, confèrent au paysage urbain des séquences et des repérages intéressants.

Les interférences entre la Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'Oeuvre Collectives pendant le chantier se sont avérées permanentes.

4) Le choix des entreprises

Pendant l'Atelier des Habitants, la formation des groupes de voisinage n'excluait pas les échanges. A partir de l'hiver 1984, les groupes ont commencé à vouloir rivaliser d'efficacité et de rapidité par choix d'entreprises interposés.

On a vu que les architectes n'avaient plus le coeur à se concerter pour choisir des entreprises communes au moment de l'appel d'offres. Les habitants, quant à eux, mettent un point d'honneur à ne pas choisir la même entreprise d'un groupe de voisinage à un autre.

Etant le seul architecte à travailler avec 3 groupes de voisinage différents, l'auteur de ces lignes a tenté en vain de convaincre les clients d'opter pour les mêmes entreprises. Le choix de chaque groupe devant être le meilleur en rapport avec ses propres critères, le choix des autres devaient selon le même principe s'avérer moins bon.

L'expérience montre que les certitudes ne se sont pas concrétisées avec un égal bonheur.

La personnalité d'un habitant est toujours à l'origine du choix, bien que celui-ci en définitive soit entériné par l'ensemble de chaque groupe.

- Le groupe "a", très méfiant, souhaite signer des bordereaux de prix précis explicitant les quantitatifs et les prestations. N'ayant pu obtenir cette précision dans les descriptifs proposés par les petites entreprises générales de la région, le groupe "a" a opté pour l'intervention de plusieurs grosses entreprises spécialisées. Les quatre maisons concernées sont réalisées conformément aux plans élaborés avec l'architecte. Dans ce groupe, des habitants interviennent eux-mêmes directement avec ou sans l'aide d'amis pour la plomberie et l'électricité. D'une façon générale, ce groupe exerce un contrôle très suivi sur le chantier.

- Le groupe "b" à l'inverse, se désintéresse à priori des modalités du chantier; Il le suivra surtout pour juger de l'avancement des travaux, conformément à l'échéancier. Une famille, leader du groupe, est manifestement chargée par les autres de choisir l'entreprise et de la suivre. La confiance du groupe, après visite d'une réalisation appréciée, va à l'entreprise proposée par le leader. Le groupe aurait souhaité que l'architecte assurât le contrôle technique du chantier.

Le groupe estime la relation plus facile, parce que plus directe avec un chef d'entreprise qui travaille lui même sur le chantier. L'expérience prouve d'ailleurs que ce contact est utilisé pour multiplier les modifications: Des fenêtres prévues spatieuses se rétrécissent et parfois disparaissent, Le biais d'un mur est rectifié. Des prestations supplémentaires viennent peu à peu modifier les prix de départ dans une proportion non négligeable; les marchés passeront, par exemple, de 350.000 à 400.000 Frs environ. Les prestations intérieures gagnent en qualité : carrelage, escalier en chêne, etc... Les prestations extérieures s'appauvrissent : suppression de fenêtres, simplification de décrochements, etc...

- Le groupe "c" en arrive à combiner l'intervention d'une petite entreprise locale en la limitant à la maçonnerie et de plusieurs entreprises spécialisées communes au groupe "a". Cette combinaison rend compte d'une divergence de vue entre deux habitants, l'un souhaitant à priori l'intervention de l'entreprise qu'il avait trouvé pour l'ensemble du chantier, l'autre souhaitant prendre une série d'entreprises spécialisées retenues par le groupe "a".

Par son choix, chaque groupe se particularise: l'un préfère une petite entreprise générale moins chère, l'autre est rassuré par les grosses entreprises capables d'élaborer des bordereaux et des plans précis. Le troisième s'accommode d'un compromis. Dans le temps, le retard ou la défaillance de telle ou telle entreprise revêt un caractère d'autant plus dramatique qu'il risque d'infirmier aux yeux d'autrui le bien fondé du choix opéré.

Une grosse entreprise spécialisée encore mal adaptée à l'échelle du petit chantier s'avère incapable de couler un escalier béton dans un délai raisonnable. Elle a l'habitude de poser des escaliers préfabriqués!

Une petite entreprise générale s'épuise à coffrer une dalle qu'elle finit par couler en période de gel au grand désespoir de l'architecte et des habitants ...

L'entreprise qui répond le mieux aux attentes du client est celle qui modifie le plus l'architecture dessinée au permis de construire pour l'adapter à ses façons de faire ! Pressentant la rigidité d'une telle entreprise et constatant le poids que lui donne le client au détriment de l'architecte, ce dernier n'a pas accepté de "suivre" le chantier.

5) La place des architectes ...

Pendant le chantier, plus que jamais, l'architecte voit se dédoubler l'habitant jusqu'à y voir trouble. Selon les semaines, une même famille exprime la réflexion d'un cousin ou d'une grand mère au moment d'une promenade dominicale sur le chantier, l'avis expert et critique par principe d'un ami maçon ou plombier, l'idée géniale d'un procédé nouvellement sorti, dont on s'étonne que l'architecte n'ait pas fait usage; les divergences de vue à l'intérieur du couple longtemps contenues ou pudiquement tues depuis l'approche programmatique jusqu'au dessin des plans d'exécution éclatent au moment de la visite commune sur les lieux du litige. Les mensurations des meubles se font plus précises, ainsi que leur localisation dans l'espace en construction.

Ainsi, selon les jours d'une même semaine, l'architecte peut être ^{juge} tour à tour un génial inventeur, un escroc irresponsable, un exécuteur d'ordre, un conseiller et un confident : "Vous passerez bientôt pour me dire ce que vous pensez de la couleur de mes volets de cuisine". Si l'entreprise est défaillante, tous les espoirs et la gratitude vont à l'architecte dont on attend le salut. Si l'entreprise est satisfaisante, à quoi sert cet architecte dont le coût condamne le client à renoncer pour un temps à la très belle cheminée rustique en couverture de catalogue ?

.Quoiqu'il arrive, l'architecte est au centre des conflits, dont il apprend peu à peu à user pour faire passer ce qui participe de l'essentiel et qui n'est pas nécessairement ce à quoi il pensait à priori.

Dans un processus aussi complexe, assujetti aux allées et venues, aux aléas de la durée, on en vient à se demander si la question du pouvoir des architectes n'est pas un faux préalable. Au cours du processus participatif, l'architecte n'est-il pas l'artisan de sa propre mise à l'écart en terme de préséance ?

A Conflans-Ste-Honorine, l'architecte initiateur du projet est sans doute trop vite exclu du groupe de pilotage, mais que lui reproche t-on, si ce n'est de ne pas avoir su maîtriser les tenants et les aboutissants du processus qu'il préconisait ? Mais à y réfléchir, peut-on demander le beurre et l'argent du beurre ? Peut-on reprocher à l'architecte participationniste de n'avoir pas voulu, ni su rester le maître de l'action, dès lors que l'objectif visé par celui-ci est précisément d'amener les partenaires à une prise de responsabilité effective ? A l'échelle des familles, le même retournement de situation est observable; l'architecte intimidant du premier rendez-vous et de la première réunion devient le simple compagnon de chantier que l'on prend parfois en défaut à force de se passionner pour l'action qui s'y effectue.

Cependant S'il fallait un exemple de légitimation, en voici un :

C'est le cas d'une famille amenée aux Basses Roches par des membres du groupe "a"; lui est dessinateur et a tracé des plans. L'urbaniste a dessiné une proposition de façades. Pour plus de sécurité quant au coût des plans et à leur bonne instruction au permis de construire, un architecte est contacté qui propose quatre autres propositions architecturales répondant au même programme et au même emplacement: Une maison d'angle refermant un groupe de voisinage, cela vaut bien un effort d'imagination. Etant cet architecte, je me souviens avoir au début préférer une des solutions comme étant la seule "digne de mon art".

Une seule idée de cette solution est restée, quoique largement modifiée : un décrochement en pignon sud qui ne plaisait pas au point de vue esthétique du client, quoiqu'il lui paru judicieux pour les vues de l'intérieur.

M'étant plié aux critiques du client sur toutes les hypothèses proposées, celui-ci m'accorde ce décrochement auquel il ne croit pas beaucoup. Il craint que ce mur ne coûtât plus cher. Le client réalise une maquette : le décrochement le surprend agréablement et sera donc construit...

De mon côté, une solution de toiture qu'il préconisait s'avère à ma grande surprise convenir aux plans définitifs. La création nécessitait une souplesse réciproque. Faut-il parler d'autorité en pareil cas ? Le prix des entreprises, lui, fera autorité... et l'architecte n'a que peu d'autorité sur ce point. Les aléas de la concurrence, l'astuce et l'art de la négociation feront plus appel à aussi à l'esprit de finesse qu'à l'esprit d'autorité. En quoi l'architecture aurait-elle à perdre à se plier aux heureuses ou malheureuses péripéties d'une rencontre ?

PRATIQUE INTERACTIVE ET ENSEIGNEMENT.

Il a déjà été dit dans le rapport de septembre 1984 ,
"Architecture ParticiPASSION" , Chapitre V. page 144 ,
que la pratique interactive dans l'enseignement était
indispensable.

Que l'on retrouve cette préoccupation dans les différentes
directions de la pratique pédagogique :

- programmation
 - combinatoires
 - maîtrise des techniques
 - connaissance historique des mouvements et réalisations
- Et bien entendu , comment ces éléments d'approche s'intègrent
dans les exercices de projet.

Parce que la question qui consiste à dire :
à quel moment du cursus et comment doit-on intégrer ces
données dans l'ensemble des acquis que les Etudiants
doivent s'approprier , digérer et coordonner , est très
complexe.

Est-ce en premier cycle , ou la définition
"d'acquisition des connaissances" , comme principe
pédagogique , peut si on le prend au pied de la lettre
, transformer les Etudiants en perroquets , il paraît
indispensable de leur faire comprendre certains principes
et finalités de ce que l'on a appelé " l'acte de bâtir" .
Cette périphrase suggérant un certain nombre de
problématiques telles que :

- positions relatives des pouvoirs
- qualité et rendement
- Architecture et construction

Et puis , si on veut élever le débat : qu'est ce qui
génère l'Architecture.

Tout ceci étant parfaitement repérable dans la
perspective de la maîtrise d'ouvrage collective.

Est-ce en deuxième cycle , en ayant la même direction d'intention , mais en étant plus précis et déterminé dans la volonté de faire de la programmation interactive et de développer le processus jusqu'au projet.

Il est évident que l'écueil est , que cette pratique comme son nom l'indique est interactive et qu'elle ne peut exister en dehors d'une action réciproque et multiple.

Alors la simulation ne peut réintégrer les aléas et les prises de décisions nécessaires mais irréversibles de la réalité.

Mais en fait il semble que cette difficulté existe aussi dans tout l'enseignement de l'Architecture , à partir du moment où l'on tente d'approcher la réalité sans véritablement y être (un des arguments des partisans de l'enseignement de l'Architecture parlée).

Aucun exercice de projet , même si on prend un terrain et son environnement , que l'on se préoccupe du sous-sol , des Cos et Pos , ne prend en compte les réactions d'un utilisateur (sauf à ce que ce rôle soit assumé par l'Enseignant) , à toutes les phases de la genèse d'un système architecturé, ou même celles des autres intervenants (collectivités locales , administration...).

Mais après tout , c'est aussi une démarche scientifique que de faire des expérimentations et c'est la qualité du Chercheur et le souci qu'il a de s'approcher le plus près possible de la réalité et de mesurer les distorsions dues aux conditions de l'expérience , qui permettent de passer plus ou moins directement à la réalité en ayant des mesures référentielles.

Et puis les propositions faites dans le précédent rapport , restent et en particulier , les stages qui eux , s'inscrivent dans le cursus , à la fin du 2° cycle.

++++++

Pour étayer ces positions de principe , il est nécessaire de reparler des travaux d'Etudiants (signalés dans le rapport de septembre 84) , faits dans le cadre des UV. de recherche de dernier niveau ou bien des travaux faits pour le diplôme. Les deux exemples cités sont à compléter par deux autres propositions.

Ayant travaillé avec ces Etudiants et ayant participé aux jurys d'Enseignants qui ont reçu leurs propositions , je peux ici retracer rapidement les démarches et émettre un avis sur l'intérêt de chacun de ces travaux.

1. - PARTICIPATION , CREATION , HABITAT.
Armand Baronian , UP6.

Cet Etudiant , pour son diplôme , propose la démarche qu'il a suivi avec un jeune couple ayant deux enfants et désirant construire la maison familiale de leurs rêves sur un terrain récemment acquis.

" La démarche.

Elle pose différents problèmes relatifs à la participation:

- 1°. La création de l'Habitant.
- 2°. La lecture , l'interprétation de cette création.
- 3°. Le pouvoir et le savoir de l'Architecte face à une telle initiative.

La démarche s'articule autour de 3 grands axes.

Une première partie concernant l'imaginaire de l'habitant , à partir des thèmes de l'eau , du feu , du ciel , mis en application dans des exercices liés à l'habitat. De ces propositions naissent une infinité de projections d'habitat imaginaire.

L'essentiel sera le commentaire fait par l'Habitant C'est celui-ci qui exprime les rapports sociaux intra et extra familiaux , et c'est cela qui nous préoccupe.

La deuxième partie traite directement du mode de vie de l'Habitant , de l'utilisation quotidienne de l'espace que l'on essaie de définir par la communication verbale. Cette définition permet d'exécuter une maquette dont les possibilités de mise en forme auront été limitées et déterminées par le discours préalable.

Une troisième partie traite du travail sur les façades , les volumes et l'intérieur de la maison.

Il s'agit ici de mettre en place les conclusions tirées des parties précédentes.

La première partie a donné l'allure générale de la maison ; les façades , la physionomie extérieure et intérieure dans les grandes lignes.
 La deuxième partie a concrétisé le choix des pièces dans leur ambiance , "formes , couleurs , éclairages".
 La troisième partie nous a permis de préciser , en fonction du terrain , les agencements définitifs des pièces entre elles.
 Le rôle de l'Architecte a été de mettre en forme les différents choix de l'Habitant tant au niveau de la conception générale que dans le choix des matériaux"

L'essentiel de ce travail est mené au cours d'une trentaine de séances caractérisées par des objectifs précis :

- Le premier groupe s'articule autour de ce qu'il appelle : les automatismes. Il s'agit de créer des objets qui permettent de faire sortir des thèmes.
- Le deuxième groupe de séances développe ces thèmes par un travail sur maquette (terre à modeler) et permet un début d'interprétation plus formalisée qui développe chez les participants , leur possibilité d'apprécier le rapport entre l'expression qualificative et l'espace qualifié.
- Puis cette approche est complétée par un exercice sur les " sentiments " qui pourraient engendrer les espaces de la maison.
- Enfin , avec des collages mettant en face des photographies des maquettes avec des exemples d'architecture , il réalise une maquette plus élaborée de la volumétrie , à partir de laquelle il produit des documents qui permettent de faire différents devis avec 3 solutions constructives : bois , métal et béton.

Sa conclusion est la suivante :

- " Cette pratique m'a permis d'appréhender différents problèmes :
- le sens et la place de la participation en Architecture.
 - le type de préoccupations d'un animateur "d'atelier d'Habitants".
 - la place possible et effective des Habitants dans un tel processus.
 - la question du pouvoir "Architecte Habitant".
 - l'écoute de l'autre , les lieux de rencontre de l'Architecture et de la psychanalyse.
 - le sens des mots , le désir , l'interprétation , l'ambiguïté de la parole et de l'acte , les résistances.
 - l'utilisation des formes et de l'interprétation des Habitants qui dans ce travail sont représentés dans

les collages : que ce soit pour les formes extérieures ou pour les ambiances intérieures .

On trouve ainsi dans le projet final , certaines sonorités : la hiérarchie , la protection , l'ambiguïté espace / ouvert , espace / fermé , être pris de très près , sensation de grandeur , de liberté , aspect animal , végétal , cage thoracique , prendre dans ses bras , envelopper , être enveloppé , caresses , jeux ...

- la représentation : quelle est la manière la plus adéquate pour évoquer une sensation , une appréhension , un matériel..."

2. - URBANISATION NOUVEELLE EN LIMITE D'AGGLOMERATION. Gilles Chrétien , UP7.

L'objectif de ce travail a déjà été évoqué dans le rapport de septembre 1984.

Voici le compte-rendu que j'avais fait comme Directeur d'études.

- "- 1.79. Accord sur le thème et le choix du terrain.
- 2.79. L'idée de participation des utilisateurs étant fondamentale dans l'esprit de l'étude , l'Etudiant fera des simulations à deux niveaux :
 - par un questionnaire qu'il fera remplir par un certain nombre de gens intéressés et qui donneront naissance par ce travail à des habitations et à l'implantation de celles-ci sur un terrain-test .
 - par des propositions faites par des "constructeurs" ou plutôt des "Maîtres d'Ouvrage" sur une partie de terrain qui aura fait l'objet d'un épannelage de plan masse.
- Accord sur le questionnaire et le principe de plan masse déjà diffusé.
- 5.79. Résultats intéressants. Mise en forme des réponses en cours.
- 6.79. Eléments de cohérence proposés , traitement des voiries , revêtements , clôtures , zones de plantations. Eléments originaux à chaque habitation : les données de l'implantation et les confrontations. Problème posé dans la zone de plan masse : résultat un peu hétéroclite. Faire déjà une analyse critique de la démarche."

De plus , il dit dans son rapport de présentation :

"La présente étude et le présent projet se placent dans le thème de réflexion proposé par le concours du ministère de l'environnement et du cadre de vie : PAN XI. "L'Architecture et l'Urbanisation nouvelles

des bourgs situés dans les zones d'attraction des agglomérations ainsi que les interventions en banlieue de grande ville ou à leur limites", en traitant le devenir d'une zone d'ORSAY, appelée "Les Vignes".

Ce rapport situe donc le terrain et les conditions d'environnement. Il y fait aussi une analyse critique de ce qui se fait en matière de zone pavillonnaire avec en annexe une sorte de notice sociologique de ce qui lui paraît caractériser l'habitat individuel.

A partir de là, il prépare deux cahiers des charges qui définissent les objectifs des deux méthodes d'approche proposées:

- une simulation pour 5 maisons groupées.
- une maison, un Architecte.

Il prépare également 7 documents qui vont permettre aux intervenants de définir ce qu'ils veulent introduire comme données dans l'élaboration de leurs maisons:

- Préquestionnaire, très général sur ce que le concept de maison implique pour chacun.
- Document 1. qui reprend le préquestionnaire avec des interrogations plus précises.
- Document 3. Une série de qualificatifs sont proposés pour désigner la maison et ses parties constituantes qui doivent être sélectionnés par chacun.
- Document 3. qui pose des questions sur "l'activité" des intervenants.
- Document 5. qui interroge sur l'environnement immédiat de la maison.
- Enfin un cadre qui permet à chacun d'établir son programme.

Ce qui est formidable, c'est qu'il a réussi à intéresser un dizaine de "confrères" pour jouer le jeu des propositions dans la première partie de son travail et 5 "familles d'Habitants" dans l'autre zone d'intervention. Lui-même ayant fait le gros travail de coordination de l'ensemble.

3. - ETUDE . ANALYSE . MOTIVATIONS . EXPERIMENTATIONS . Dominique Brard, UP7.

Préalablement à la deuxième étude signalée dans le précédent rapport et qui avait fait l'objet de son diplôme, cet Etudiant avait fait pour son travail personnel de 3^e cycle un travail de recherche critique, sur les expériences menées en France et à l'étranger.

Expériences diverses de constructions neuves ou de réhabilitation, de démarches spontanées ou provoquées par des tiers, qui sont analysées et illustrées par des plans et des photographies et même par des documents chiffrés.

Dans sa conclusion , il note:

"une meilleure appropriation de l'espace...
De plus faire soi-même le plan de son logement est une valorisation individuelle et sociale. L'appartement est vécu avant d'être habité.
...la participation est un moyen efficace de lutte contre le rentranchement des gens chez eux et les blocages de la vie sociale qui en découlent....
Le fait de déconditionner l'usager , de lui montrer des réalisations différentes , fait évoluer ses tendances conservatrices , individualistes et démythifie l'Architecture , celle-ci étant de nouveau liée à la vie quotidienne."

, il constate:

"que les coûts des opérations qui ont bien fonctionné ne dépassent guère la "normale" que de 2%... et que ce processus est en général irréversible ; le déconditionnement et la maîtrise de l'habitat , font que ceux qui ont vécu ce mode d'habitat et de conception n'imaginent pas réintégrer les modèles du marché immobilier , mais plutôt participer à d'autres opérations, à des variantes ou à des prolongements."

, il admet les limites du système par:

- "- la recherche du terrain : elle est très difficile.
- le choix d'un praticien (il est aussi difficile).
- le temps d'élaboration est très long...
- les difficultés du PC...
- le choix des entreprises...
- l'intégration au quartier : sentiment d'être privilégié , risque de ghetto.
- pas de formule juridique véritable.
- problème du coût des études, peu rentable pour l'Architecte.

, il pose quelques questions sur l'avenir , sur le développement de la pratique , sur l'attitude des gens lorsque des départs auront eu lieu , sur celle des enfants...

Il conclue que en tout état de cause la concertation est bénéfique pour tous!

4. - REHABILITATION EN PARTICIPATION D'UN BATIMENT INDUSTRIEL URBAIN. Dominique Brard , UP7.

Cet Etudiant à donc fait son diplôme dans la même perspective participative , mais en proposant une opération de réhabilitation et de transformation d'un bâtiment industriel en habitation.

Dans ce diplôme la simulation menée avec les "Amis Volontaires" , a été faite plus directement à partir des documents graphiques qui définissaient l'espace industriel à réutiliser.

Néanmoins , un programme détaillé des besoins et des désirs des "futurs habitants" a été établis qui a permis préalablement de définir des zones d'occupation dans le bâtiment ; zones communes ou zones individualisées.

Puis par approches successives , proposées par l'Architecte sous forme de dessins et de maquettes , les désirs et les refus se sont imbriqués pour donner à chaque organisation ses points de contact et ses zones de replis.

Il faut reconnaître que cet Etudiant s'est montré virtuose , quant à la résolution des particularités , avec un volume difficile situé entre deux mitoyens.

++++++

On peut dire beaucoup de choses , au vu de ces expériences.

D'abord qu'il y a une grande diversité d'expérimentation sur le plan de l'approche participative. Cela va dans ces travaux , d'une pratique individuelle très "psychologique" et intimiste qui approche la "Maison" avec un grand M , presque comme symbole de l'Habitat de l'Homme.

Jusqu'à une pratique plus opérationnelle , qui induit que les participants aient déjà une "culture" de l'objet et de sa signification avec une pratique de la mise en forme de l'espace.

L'attitude de l'Architecte , sera dans cette pratique , très intéressante. Sera-t-il catalyseur ou simple récepteur , directif ou passif. A quel moment fera-t-il jouer son pouvoir ou sera-t-il "mangé" par le groupe.

On peut donc imaginer une pratique de la programmation pédagogique , au sein d'un groupe d'Etudiants ou avec l'intervention de gens de l'extérieur.

L'aspect combinatoire , va ici plus loin que la simple imbrication de lieux avec leurs particularités. Il y a tout un travail de codification et de mise au point des règles qui doivent permettre l'établissement des contours des droits et des devoirs.

Tout ceci devant se traduire par un aménagement de l'espace ou l'on retrouvera les éléments propres à chacun mais aussi les décisions collectives et les interventions de cohérence du Maître d'Oeuvre.

Et puis il est évident que l'Etudiant Architecte doit

devenir un traducteur.

Il doit savoir transformer les désirs secrets en espace.

Il doit savoir mettre en scène des "prosaismes".

Ceci est évidemment autre chose que de faire un "F 5", ce que toutes les machines à intelligence artificielle sauront faire sous peu.

A ce propos, il est clair que la pratique de la participation doit être un des environnements dans lesquels l'apprentissage de l'informatique doit se faire, dans les écoles d'Architecture.

- Analyses des convergences de souhaits.
- Assemblages des contradictions.
- Gestion de l'évolution des programmes.
- Mise en volumes combinés.
- Approches des coûts.

Il est possible de préparer une gamme de logiciels et de difficultés, dans ces exercices qui doivent aussi donner un sens aux connaissances acquises.

Il s'agit aussi de désenclaver l'enseignement de l'Architecture qui se trouve fort dépourvue quand la réalité est venue!

Ah!, que le CEA, refusé par la Direction de l'Architecture serait bien venu. Dans un enseignement pratiquement ramené à 4 ans et demi, ce travail après diplôme aurait pu combler ce vide, encore augmenté, entre un apprentissage apauvri et une réalité incontrôlée!

++++++